

**Service Questure  
Bureau du conseil municipal**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal

du lundi 26 janvier 2015

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE VINGT SIX JANVIER DEUX MILLE QUINZE**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du *20 janvier 2015*.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59  
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -  
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE -  
Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN -  
M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE -  
Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE - Mme Lucille LHEUREUX -  
M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL  
- M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND -  
Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON -  
M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL -  
Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN -  
Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX -  
M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-FINOT -  
M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA -  
Mme Jeanne JORDANOV - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT -  
M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX -  
M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI -  
Mme Sylvie PELLAT-FINET - M. Alain BREUIL - Mme Mireille D'ORNANO.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Yann MONGABURU donne pouvoir à Mme Anne-Sophie OLMOS de 22H30 à 00H10  
M. Guy TUSCHER donne pouvoir à M. Bernard MACRET de 18H09 à 00H10  
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Jacques WIART de 18H09 à 00H10  
Mme Anouche AGOBIAN donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 18H09 à 20H19  
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H09 à 00H10  
M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 22H30 à 00H10  
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Richard CAZENAVE de 22H30 à 00H10  
Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 22H30 à 00H10.

Secrétaire de séance : M. Emmanuel CARROZ.

Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 1 - (G 001) - ADMINISTRATION GENERALE** - Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs en date du 14 avril 2014.

**Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ces délégations de pouvoirs.**

Le rendu acte n'a pas appelé d'observation particulière.

**DELIBERATION N° 2 - (E 016) - ADMINISTRATION GENERALE** - Rapport sur la situation en matière de développement durable.

Intervention(s): Mme TAVEL, Mme DJIDEL, M. BACK, M. BREUIL, M. SAFAR, M. CHAMUSSY, Mme JACTAT.

**Conformément à l'article L2311-1-1 du CGCT le conseil municipal prend acte du rapport sur la situation en matière de développement durable.**

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015 (sans vote) :**

Intervention(s): M. le Maire, M. SABRI, M. SAFAR, Mme SALAT, M. BRON, Mme D'ORNANO, M. BREUIL, M. CHAMUSSY, Mme COMPARAT, Mme MARTIN.

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2015 s'est tenu sur la base des documents transmis dans la convocation au conseil municipal.**

**DELIBERATION N° 3 - (A 009) - DEPLACEMENTS** - Plan d'actions pour une logistique urbaine durable dans l'agglomération grenobloise

Intervention(s): M. WIART, M. SAFAR, M. BREUIL, Mme PELLAT-FINET, M. MERIAUX, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce Plan d'Actions pour une logistique urbaine durable dans l'agglomération grenobloise, engageant ainsi la ville de Grenoble à travailler avec l'ensemble des partenaires sur les actions définies.**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Abstention : 7 UMP-UDI et Société Civile + 2 Front National**

DELIBERATION N° 4 - (B 002) - SANTE PUBLIQUE - Nouveau Plan Municipal de Santé de la Ville de Grenoble pour les années 2016-2020

Intervention(s): Mme JACTAT, M. CHAMUSSY, M. SAFAR, Mme BOILEAU, M. CARROZ,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les objectifs de santé ainsi que la démarche proposée pour l'élaboration du nouveau PMS de la ville de Grenoble pour les années 2016-2020**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Abstention : 7 UMP-UDI et Société Civile + 2 Front National**

DELIBERATION N° 5 - (B 001) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Reconduction pour 2015 du dispositif de sonovigilance.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- La reconduction du dispositif de sonovigilance pour l'année 2015.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 7 - (B 003) - SANTE PUBLIQUE - Convention relative aux actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles de la ville, entre la ville de Grenoble et le Département de l'Isère pour l'année 2015.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'adopter les termes de la convention ci-annexée entre la ville de Grenoble et le département de l'Isère relative aux actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles pour l'année 2015;**  
**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ;**  
**- d'autoriser la perception des recettes correspondantes versées par le département.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 6 - (C 016) - SPORT - Réhabilitation du stade Village Olympique : autorisation de travaux et recherche de financement

Intervention(s): M. BOUZAIENE, M. CHAMUSSY, M. SAFAR, Mme RAKOSE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser le lancement des travaux pour la réhabilitation du stade Village Olympique,**  
**- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible de la part des partenaires institutionnels.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 8 - (A 003) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Acquisitions, cessions et gestion de divers biens.

Intervention(s): Mme BERANGER, M. FRISTOT, M. BRON, M. DENOYELLE, M. MALBET, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de constater la désaffectation publique d'une partie de la parcelle cadastrée section EN n°193, pour une contenance totale d'environ 185 m<sup>2</sup> et conformément au plan foncier ci-joint ;**
- **de prononcer le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée section EN n°193, pour une contenance totale d'environ 185 m<sup>2</sup> ;**
- **de céder à ACTIS cette partie de la parcelle cadastrée section EN n°193, pour une contenance totale d'environ 185 m<sup>2</sup>, préalablement désaffectée et déclassée ;**
- **de dire que cette cession s'effectuera à l'euro symbolique, conformément aux conditions de la notice n°1 ci-annexée ;**
- **d'approuver les termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public de deux locaux situés Place de la Gare, consentie à Grenoble Alpe Métropole, conformément aux conditions de la notice n°2 ci-annexée ;**
- **de mettre à disposition lesdits locaux à titre gratuit, conformément à la convention d'occupation ci-annexée ;**
- **d'approuver les termes de la convention d'occupation temporaire de plusieurs logements de fonction instituteurs consentie au Centre Communal d'Action Sociale, conformément aux conditions de la notice n°3 ci-annexée ;**
- **de mettre à disposition lesdits logements à titre gratuit, conformément à la convention d'occupation temporaire du domaine public ci-annexée ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces affaires.**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 7 UMP-UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National**

DELIBERATION N° 9 - (A 006) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Renouvellement Urbain de la Villeneuve - Vente de box dans le parking Arlequin situé 40 rue des Trembles.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de vendre à Madame CHASSOULIER, dans le Parking Arlequin, un box de 14 m<sup>2</sup> environ au prix global de 6 000 euros ;**
- **de vendre à Madame BELLUARD, dans le parking Arlequin, deux box de 14 m<sup>2</sup> environ au prix global de 12 000 euros ;**
- **de vendre à Monsieur ROCHEBLAVE, dans le Parking Arlequin, un box de 14 m<sup>2</sup> environ au prix global de 6 000 euros.**

**- de vendre à Monsieur TFORKA, dans le Parking Arlequin, un box de 14 m<sup>2</sup> environ au prix global de 6 000 euros.**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces ventes.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 10 - (A 005) - URBANISME AMENAGEMENT - Attribution d'une subvention à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) et à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (IUG) pour l'année 2014-2015. Récification matérielle.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'imputer le versement d'une subvention d'un montant de 13 300€ à l'ENSAG et d'un montant de 4 418€ à l'IUG autorisé en séance du conseil municipal du 27 octobre 2014, sur crédits 2015, ces 2 subventions étant inscrites au budget principal 2015 de la Ville.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 11 - (A 008) - ESPACES PUBLICS - Attribution d'une subvention pour l'adaptation de l'immeuble de la copropriété Les Constellations au nouveau dispositif de collecte des déchets

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser le Maire à signer la convention pour l'attribution d'une subvention, d'un montant maximal de 47 214,60 € TTC, pour l'adaptation de l'immeuble de la copropriété Les Constellations au nouveau dispositif de collecte des déchets**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 12 - (A 010) - CIMETIERES - Dénomination de l'allée centrale du cimetière Saint-Roch

Intervention(s): Mme JULLIAN, Mme CADOUX, M. CARROZ, M. SAFAR, M. DENOYELLE, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver la dénomination de l'allée centrale du cimetière Saint-Roch : allée Louis DA RONCH**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 13 - (C 003) - MONTAGNE - Conventions d'objectifs et de moyens, pour l'année 2015, dans le cadre du soutien aux sportifs de haut niveau pratiquant une activité de montagne.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions à intervenir entre la ville de Grenoble et le Team Grenoble Isère Nordique, d'une part, et le Club omnisports des 7 Laux, d'autre part,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 14 - (C 004) - MONTAGNE - Maison de la Montagne : reconduction des conventions de mise à disposition de locaux associatifs pour l'année 2015.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions de mise à disposition des locaux associatifs entre la ville de Grenoble et les associations "Syndicat National Moniteur Cyclisme Français", "Syndicat National des Professionnels d'Escalade et de Canyon", "Mountain Bikers Foundation" et "Fédération Française de Montagne et d'Escalade", ci-annexées,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 15 - (C 005) - AFFAIRES CULTURELLES - Bibliothèque municipale (BMG) - Printemps du Livre 2015. Lectures au Théâtre municipal - Tarifs.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'inscrire les lectures musicales "Horizon" et "La Tristesse de la Terre" à la saison 2014-2015 du Théâtre municipal, dans les conditions tarifaires suivantes : plein tarif à 8 € et tous tarifs réduits à 6 €**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 16 - (C 006) - AFFAIRES CULTURELLES - Bibliothèque municipale (BMG) - Conventions de coopération avec la BPI du Centre Pompidou, l'ARALD et l'Université Stendhal-Grenoble 3.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de confirmer la participation de la bibliothèque municipale de Grenoble au réseau BiblioSésame, tant par les contributions des bibliothécaires que par le versement de l'adhésion 2015 au groupement d'achat, pour un montant de 692,31 €**
- **de maintenir la participation de la ville de Grenoble et de sa bibliothèque au portail Lectura, et**

**d'accepter de verser la contribution annuelle 2015 qui s'élève à 6 700 €**

- **de poursuivre le partenariat avec l'Université Stendhal-Grenoble 3, en vue de la transcription et de la valorisation des manuscrits et papiers de Stendhal, appartenant au fonds de la bibliothèque municipale,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes, telles qu'elles figurent en annexes.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 17 - (C 007) - AFFAIRES CULTURELLES - Conventions de partenariats dans le cadre de la valorisation de projets artistiques du conservatoire de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions de partenariats ci-annexées avec la Fondation Glénat, l'Université Stendhal et l'association "Jeunes Vents Bassons" ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 18 - (C 009) - AFFAIRES CULTURELLES - Lancement de la concertation - Désignation des élus et des personnalités qualifiées pour les comités de suivi et d'avis.  
Intervention(s): Mme BERNARD, M. CAZENAVE, M. SAFAR.

Un amendement est présenté par Mme BERNARD, sous amendé oralement par M. SAFAR. Celui ci est adopté à l'unanimité.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de désigner aux comités de suivi et d'avis qui participent à l'évaluation des projets culturels portés par les opérateurs sollicitant une subvention, les six représentants de la ville de Grenoble ainsi que leurs suppléants:**

**Titulaires**

- **Madame Marie-Madeleine BOUILLON**
- **Monsieur Emmanuel CARROZ**
- **Madame Anne-Sophie OLMOS**
- **Monsieur Pierre MERIAUX**
- **Madame Anouche AGOBIAN**
- **Monsieur Richard CAZENAVE**

**Suppléants**

- **Monsieur Antoine BACK**
- **Monsieur Olivier BERTRAND**
- **Madame Martine JULLIAN**
- **Madame Lucille LHEUREUX**
- **Monsieur Paul BRON**
- **Madame Sylvie PELLAT-FINET.**

- d'adopter la liste des personnalités qualifiées pour siéger dans les comités d'avis et de suivi présentée en annexe n°2. Sur proposition de l'adjointe aux Cultures, cette liste pourra être complétée jusqu'au prochain conseil municipal (maximum 30 noms dans la liste) après consultation des élus membres de la commission communale permanente Temps libre et Savoirs.

**Délibération : Adoptée**

- Votes séparés :  
- Sur les désignations :  
3 listes sont présentées :

**Liste présentée par le groupe Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes :**

**Titulaires :**

**Marie-Madeleine BOUILLON  
Emmanuel CARROZ  
Anne-Sophie OLMOS  
Pierre MERIAUX  
Mondane JACTAT  
Thierry CHASTAGNER**

**Suppléants :**

**Antoine BACK  
Olivier BERTRAND  
Martine JULLIAN  
Lucille LHEUREUX  
Bernard MACRET  
Laurence COMPARAT**

**Liste présentée par le groupe Rassemblement de la Gauche et de Progrès**

**Titulaire :**

**Anouche AGOBIAN**

**Suppléant :**

**Paul BRON**

**Liste présentée par le groupe UMP-UDI et Société Civile**

**Titulaire :**

**Richard CAZENAVE**

**Suppléant :**

**Sylvie PELLAT-FINET**

**Les listes ont obtenus les suffrages suivants :**

- La liste présentée par le groupe Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes : 42 voix.
- La liste présentée par le groupe Rassemblement de la Gauche et de Progrès : 8 voix.
- La liste présentée par le groupe UMP-UDI et Société Civile : 7 voix.

**Sont élus :**

**Titulaires :**

**Marie-Madeleine BOUILLON  
Emmanuel CARROZ  
Anne-Sophie OLMOS  
Pierre MERIAUX  
Anouche AGOBIAN  
Richard CAZENAVE**

**Suppléants :**

**Antoine BACK  
Olivier BERTRAND  
Martine JULLIAN  
Lucille LHEUREUX  
Paul BRON  
Sylvie PELLAT-FINET**

**- Le reste de la délibération est adopté à l'unanimité :**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 UMP-UDI et Société Civile - Ne prennent pas part au vote : 2 Front National.**

DELIBERATION N° 19 - (C 010) - AFFAIRES CULTURELLES - Bourse des arts plastiques 2015 - attribution d'un montant de 3 000 € au lauréat de la 1ère session.

Intervention(s): Mme CADOUX, Mme BERNARD, M. CHAMUSSY, M. SAFAR, M. CHASTAGNER, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- de suivre l'avis du jury de la Bourse des arts plastiques, première session ;  
- d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer une bourse de 3 000 € au lauréat de la première session.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 20 - (C 012) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Conventions de partenariats avec Supcréa, le Département de l'Isère et Médiamax.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes des conventions de partenariats et de la convention de mécénat ci-annexées avec Supcréa, le Département de l'Isère et la société Médiamax ;  
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 21 - (C 015) - AFFAIRES SCOLAIRES - Mise à disposition du gymnase du Collège Olympique à la Ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Département de l'Isère la convention de mise à disposition du gymnase du Collège Olympique, jointe en annexe.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 22 - (C 008) - SPORT - Avenants aux conventions générales d'objectifs entre la ville de Grenoble et les associations du secteur sportif pour l'exercice 2015.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les avenants aux conventions générales d'objectifs avec les associations figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1), et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer,**

**- de dire que les montants de subventions sont intégrés à la délibération générale "d'affectation de subventions sur crédits existants" de cette même séance du Conseil municipal.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

**Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. DE CEGLIE, Mme MARTIN.**

DELIBERATION N° 23 - (D 002) - RELATIONS INTERNATIONALES - Protocole d'accord avec l'association "Arménie Echange et Promotion" pour l'année 2015. Convention d'objectifs et de moyens.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association "Arménie Echange et Promotion", le protocole d'accord ci-annexé, pour l'année 2015,**

**- de verser une subvention de 25 000 € à l'association "Arménie Echange et Promotion" au titre de l'année 2015, pour les activités engagées par cette association, ce montant est intégré à la délibération générale d'affectation de subvention sur crédits existants de cette même séance du Conseil Municipal.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 24 - (D 001) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Complément à la délibération N° 3-D016 du 15 décembre 2014 sur le transfert des personnels municipaux liés au passage en métropole et suppressions des emplois correspondants à la Ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- de transférer à Grenoble-Alpes-Métropole un emploi d'adjoint administratif pour la compétence "développement économique" et de le supprimer des effectifs de la Ville de Grenoble.**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 7 UMP-UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National**

DELIBERATION N° 25 - (E 004) - ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES - Protocole transactionnel avec un usager du service public de l'eau dans le cadre de la convention de gestion transitoire du service public de l'eau conclue entre la ville de Grenoble et la SPL Eau de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'adopter le protocole transactionnel ci-annexé intervenant entre la ville de Grenoble et Monsieur Laurent Charles GUIGUI,  
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le protocole transactionnel avec Monsieur Laurent Charles GUIGUI.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 26 - (E 001) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Remise gracieuse de dette.

Intervention(s): M. BREUIL, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'accorder une remise gracieuse de dette à un agent territorial d'un montant de 6 630,28 euros.**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 UMP-UDI et Société Civile - Contre : 2 Front National**

DELIBERATION N° 27 - (E 005) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Information sur une convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Grenoble auprès du Comité Social du personnel de la Ville de Grenoble.

**- le conseil municipal prend acte de la mise à disposition ci-jointe.**

DELIBERATION N° 28 - (E 007) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Demande de protection fonctionnelle

Intervention(s): M. CHAMUSSY, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- de mettre en œuvre la protection juridique fonctionnelle sollicitée par les agents et de prendre en charge les frais de procédures et honoraires d'avocat dus par la collectivité pour les faits suivants :**

**- faits en date du 13/11/2014**

**faits en date du 13/11/2014**

**faits en date du 22/11/2014**

**faits en date du 22/11/2014**

**- de refuser de mettre en œuvre la protection juridique fonctionnelle pour les faits suivants :**

**faits de harcèlement moral. Refus au motif que les poursuites engagées par l'agent ont un caractère manifestement dépourvu de chances de succès**

**Délibération : Adoptée**

**Votes séparés :**

**- Sur les 2 premiers alinéas : adoptés à l'unanimité.**

**- Sur le 3e alinéa : Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 7 UMP-UDI et Société Civile + 2 Front National**

DELIBERATION N° 29 - (E 008) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Transformations de postes.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser les transformations de postes figurant dans le tableau ci-annexé, qui ont été présentées au Comité Technique du 20 janvier 2015.**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Abstention : 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 7 UMP-UDI et Société Civile**

DELIBERATION N° 30 - (E 013) - FINANCES - Remboursements pour trop-perçus sur frais de mission

Intervention(s): M. CHAMUSSY, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'accepter le reversement de 15.695,05 euros par Monsieur, au titre de trop-perçus pour frais de mission, pour 5.295,05 € fin 2014 et le solde sur le premier trimestre 2015.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 7 UMP-UDI et Société Civile**

DELIBERATION N° 31 - (E 014) - FINANCES - Budget Principal : Affectations de subventions sur crédits existants

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci -dessous**

**FINANCES - AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS SUR CREDITS EXISTANTS**

**Monsieur Hakim SABRI** expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir procéder aux affectations de subventions dont le détail figure dans le dispositif.

Les crédits nécessaires aux versements seront imputés sur le Budget Principal aux chapitres suivants :

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :

- article 657362 (subvention de fonctionnement au CCAS)
- article 65737 (subventions de fonctionnement aux autres organismes publics locaux)
- article 65738 (subventions de fonctionnement aux autres organismes publics)
- article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé)
- article 657364 (subventions de fonctionnement versées aux organismes publics – Etablissements et services rattachés à caractère industriel et commercial)
- article 657363 (subventions de fonctionnement versées aux organismes publics – Etablissements et services rattachés à caractère administratif)

Ce dossier a été examiné par les commissions :

- |                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| - Commission Métropolitaine         | 13 janvier 2015, |
| - Commission Temps libre et savoirs | 14 janvier 2015, |
| - Commission Ville durable          | 15 janvier 2015, |

**Il est proposé au Conseil municipal de décider :**

**- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.**

Exercice : 2015  
BUDGET : VILLE DE GRENOBLE

Article : **65738** (chapitre 65)

**Commission Ville durable**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE	13 300,00
UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE-UPMF	4 418,00

TOTAL ARTICLE 17 718,00

Article : **6574** (chapitre 65)

**Commission Métropolitaine**

ASSOCIATION MEGAGRAWWW CREATIONS	2 900,00
ARMENIE ECHANGE ET PROMOTION	25 000,00
ONDA ITALIA	1 400,00
UNIVERSITE POPULAIRE EUROPEENNE DE GRENOBLE - UPEG	9 200,00

**Commission Temps libre et savoirs**

AJA VILLENEUVE - JEUNESSE ET ATHLETIQUE VILLENEUVE	18 000,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	4 000,00
BOXING CLUB MULTISPORTS VILLENEUVE GRENOBLE	21 718,00
GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38	1 800,00
HOCKEY CLUB GRENOBLE (GAZON)	3 100,00
KIAP ASS TAEKWONDO VILLENEUVE	2 300,00
PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DU DAUPHINE	500,00
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLAIRES	4 215,00
UNION SPORTIVE ABBAYE GRENOBLE	3 000,00
CLUB OMNISPORTS 7 LAUX	8 000,00
LA FOULEE BLANCHE ASSOC.	2 500,00
TEAM GRENOBLE SKI DE FOND ASSOC	15 000,00

**Commission Ville durable**

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE L'ISERE	5 000,00
-------------------------------------	----------

TOTAL ARTICLE 127 633,00

TOTAL BUDGET 145 351,00

Conclusions adoptées  
Adoptée

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,

Affichée le

L'adjoint délégué,

**Délibération : Adoptée**

**Votes séparés :**

- **Sur la subvention pour l'Université Populaire Européenne de Grenoble (UPEG) : Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 2 Front National - Abstention : 7 UMP-UDI et Société Civile.**

- **Le reste de la délibération est adopté à l'unanimité.**

**Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. DE CEGLIE, Mme MARTIN.**

DELIBERATION N° 32 - (E 012) - ADMINISTRATION GENERALE - Contrat de cession de droits d'auteur entre la ville de Grenoble et la société « Atelier-111 » sur les chartes graphiques de la nouvelle version de « La lettre RH » et du journal « Personnel ».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver le contrat de cession de droits d'auteur, joint en annexe, à intervenir avec la société « Atelier-111 » ;**

- **d'autoriser le Maire à signer ce contrat de cession, lequel comporte le paiement d'une somme de 2640 euros TTC à la société « Atelier-111 ».**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 UMP-UDI et Société Civile + 2 Front National**

DELIBERATION N° 33 - (E 009) - ADMINISTRATION GENERALE - Marchés publics - Autorisation de signer

Intervention(s): M. BARBIER, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés n° 14A260 à 14A262 et les avenants aux marchés n° 06A561, 12A323, 12A326, 12A328 et 12A331.**

**Délibération : Adoptée**

**Votes séparés :**

- **Sur l'avenant Plaine des Sports - Maitrise d'oeuvre : Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 7 UMP-UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National.**

- **Sur les lots N°4, 6 et 9 du Renouvellement urbain de la Villeneuve - Construction d'un nouveau parking : Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 7 UMP-UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National.**

- **Le reste de la délibération : Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 UMP-UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National**

DELIBERATION N° 34 - (E 003) - ADMINISTRATION GENERALE - Convention Ville/CCAS. Prestations faites par la Direction des Moyens d'Information. Année 2015.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le projet de convention entre la Ville et le CCAS relative aux prestations de la Direction des Moyens d'Information, ci-joint ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 UMP-UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National**

DELIBERATION N° 35 - (E 015) - ADMINISTRATION GENERALE - Contrat de cession de droits d'auteur du documentaire Résister, d'un âge à l'autre entre la ville de Grenoble et l'association La Maison de l'Image, auteur de l'œuvre.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes du contrat de cession de droits d'auteur à intervenir avec l'association La Maison de l'Image, joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité.**

DELIBERATION N° 36 - (E 017) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des élus - Application des articles L.2123-8 et R.2123-22-1 du code général des collectivités territoriales

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de conférer le caractère de mandat spécial aux déplacements ci-après :

**Dans le cadre de la visite officielle du Chef d'Etat Français en République du Kazakhstan - du 4 au 6 décembre 2014 Grenoble-Paris aller retour - B. MACRET**

**Rendez-vous avec Anne TALLINEAU, Directrice Générale déléguée de l'Institut français - le 9 janvier 2015 à Paris - B. MACRET**

**Conseil d'Administration du Réseau Français des Villes Santé de l'OMS - le 20 janvier 2015 à Paris - M. JACTAT**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Ne prennent pas part au vote : 7 UMP-UDI et Société Civile + 2 Front National**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H10**

---

## **ANNEXE(S)**

Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015

Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

MARCHES DE TRAVAUX

Pour la tranche inférieure à 20 000 € HT						
N° marché	Objet	Attributaire Adresse	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date Notification	Type de prix	
14T320	Maison du Tourisme Mise aux normes de l'installation électrique Lot 02 - Faux plafonds	ALBERT & RATTIN 73190 SAINT-BADOLPH	10 230,00	04/12/14	Marché à prix global et forfaitaire	
14T330	Bibliothèque Saint Bruno Installation d'une nouvelle banque d'accueil Lot 01 - Agencement	MIGLIETTI 38800 LE PONT-DE- CLAIX	Base : 16 334,75 PS1 : 1 811,83 PS2 : - 223,21	22/12/2014	Marché à prix global et forfaitaire	
14T340	Centre Technique Balzac Aménagement locaux sérigraphie Lot 10 - Ventilation	DUMOLARD 38100 GRENOBLE	16 490,00	12/12/2014	Marché à prix global et forfaitaire	
14T341	Centre Technique Balzac Aménagement locaux sérigraphie Lot 11 - Climatisation	DUMOLARD 38100 GRENOBLE	14 820,00	12/12/14	Marché à prix global et forfaitaire	
14T357	Police Municipale Réaménagement des locaux Lot 03 - Menuiseries intérieures bois	EURO CHARPENTE OLIVEIRA 38470 VINAY	18 984,42	12/12/2014	Marché à prix global et forfaitaire	
14T361	Marché d'intérêt national Réaménagement des boxes 8 et 9 Lot 01 - Désamiantage	MATHYS ENVIRONNEMENT 38540 GRENAY	9 825,00	12/12/2014	Marché à prix global et forfaitaire	
14A282	Direction des moyens d'information Remplacement de la climatisation du local serveur Lot 03 - Etanchéité	STS ALPES 38400 SAINT-MARTIN- DIHERES	9 809,11	19/12/2014	Marché à prix global et forfaitaire	
14P337	Construction de terrasses surélevées 2-8 avenue Paul Cocat Marché de maîtrise d'œuvre	ATELIER F4 38000 GRENOBLE	13 230,00	02/12/14	Marché à prix global et forfaitaire	
<b>Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 € HT et inférieure à 90 000 € HT</b>						
N° marché	Objet	Attributaire Adresse	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date Notification	Type de prix	
14A243	Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle Travaux d'entretien du site de la Bastille	ASSOCIATION ADFE 38100 GRENOBLE	39 500,00	02/12/14	Marché à prix global et forfaitaire	
14T310	Aménagement du Carrefour rue Joseph Rey / rue Gabriel Péri	COLAS 38432 ECHIROLLES	37 900,00	03/11/14	Marché à prix global et forfaitaire	
14T315	Aménagement du carrefour boulevard Agutte Sambat / rue François Raoult	GUINTOLI 38210 TULLINS	Maximum : 89 500,00	03/11/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire	

## Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015

## Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

14T303	Maison de la Culture MC2 Pose de blocs portes extérieures Menuiseries extérieures alu	INTERFACE SERRURERIE 38400 SAINT-MARTIN- D'HERES	24 000,00	08/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T325	Ecole élémentaire libération Travaux de sécurité de toiture Lot 01 - Cloisons doublages	LAMBDA ISOLATION 38180 SEYSSINS	21 667,40	07/11/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T332	Centre sportif Chorier-Berriat Changement de tension Electricité	DUNELEC 38420 LE VERSOUD	64 220,56	12/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T336	Ecole élémentaire Ampère Remplacement des menuiseries de la circulation R+1 Lot 01 - Menuiseries bois	EURO CHARPENTE OLIVEIRA 38470 VINAY	37 701,00	03/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T339	Centre Technique Balzac Aménagement locaux sérigraphie Lot 03 - Cloisons-doublages-faux plafonds	CARBONERO ISOLATION 38500 LA BUISSE	26 118,80	11/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T342	Centre Technique Balzac Aménagement locaux sérigraphie Lot 09 - Electricité	DUNELEC 38420 LE VERSOUD	21 949,24	12/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T363	Marché d'intérêt national Réaménagement des boîtes 8 et 9 Lot 05 - Plomberie-Ventilation	MARQUES & FILS 38320 BRIE ET ANGONNES	48 937,25	17/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T364	Marché d'intérêt national Réaménagement des boîtes 8 et 9 Lot 09 - Metallerie	ERG 38420 DOMENE	42 000,00	17/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14T412	Travaux sur les supresseurs incendie Plomberie	TRAPANI FRERES 38180 SEYSSINS	51 217,11	18/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14A280	Direction des moyens d'information Remplacement de la climatisation du local serveur Lot 01 - climatisation	HITECH COLDER SARL 38180 SEYSSINS	77 913,00	19/12/14	Marché à prix global et forfaitaire

Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015

Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € HT et inférieure à 5 186 000 € HT

N° marché	Objet	Attributaire Adresse	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date Notification	Type de prix
14A328	Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A035 Rénovation de la rue Jean Prevost entre le cours Jean Jaurès et les rues Papet et New York, y compris le carrefour	COLAS RHONE ALPES AUVERGNE 38432 ECHIROLLES	Base : 144 928,10 Variante : 140 388,20	13/11/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14A319	Marché subséquent à l'accord cadre n°14A470 Maison du tourisme Mise aux normes de l'installation électrique	EDMI 38450 VIF	93 625,93	10/12/14	Marché à prix global et forfaitaire
14F419	Fourniture d'unités d'habitation temporaire	MEZENC SELECTION MOBIL HOME 43430 FAY SUR LIGNON	95 600,00	07/12/14	Marché à prix global et forfaitaire

Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015

Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

MARCHES DE FOURNITURES

Pour la tranche inférieure à 20 000 € HT					
N° marché	Objet	Attributaire Adresse	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date Notification	Type de prix
14F449	3050 housses de sièges gradins rouges	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	12 200,00	28/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F450	Appareil de mesure acoustique	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	2 000,00	28/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F451	2 micros HF / neufs / sono Palais	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	5 000,00	28/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 € HT et inférieure à 90 000 € HT					
14F114	Achat de mobilier de restauration pour le self Clémenceau	BEC 38700 LA TRONCHE	Maximum : 65 000,00	06/1/1/2014	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F203	Achat de produits d'entretien spécifique à la restauration	ECOLAB 94112 ARCUEIL	Maximum : 44 500,00	07/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F324	Achat de micro-ordinateurs	AZA 38240 MEYLAN	89 083,62	25/1/1/14	Marché à prix global et forfaitaire
14S323	Location ponctuelle d'un tracteur routier de chantier avec prise hydraulique	TRANSERVICES 38600 FONTAINE	Maximum : 22 000,00	01/12/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F265	Aménagement de la salle de spectacle "La Belle Electrique" Lot 01 - Achat de backline	NANOLINK 75019 PARIS	Maximum : 25 000,00	03/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F266	Aménagement de la salle de spectacle "La Belle Electrique" Lot 02 - Achat d'un système de caisse tactile	SUD INFORMATIQUE SERVICES 06100 NICE	Maximum : 20 000,00	04/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F268	Aménagement de la salle de spectacle "La Belle Electrique" Lot 04 - Achat de matériel divers	MUSIC PLUS GRENOBLE 38320 EYBENS	Maximum : 25 000,00	06/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F446	Grill structure / FASCEN (Grill pour l'ensemble des accroches pour tous les concerts	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	40 000,00	28/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire
14F447	Rails anti-chutes / VERTIC (sécurité du personnel travaillant en hauteur)	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	21 000,00	28/1/1/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire

Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015  
 Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

<b>Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € HT et inférieure à 207 000 € HT</b>						
N° marché	Objet	Attributaire Adresse	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date Notification	Type de prix	
14F448	Système de vidéo surveillance / 25 caméras (bâtiment ERP1)	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	20 000,00	28/11/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire	
14F271	Aménagement de la salle de spectacle "La Belle Electrique" Lot 05 - Achat et mise en place de matériel de projection de l'image	INTRACOM 38700 LA TRONCHE	Maximum : 20 000,00	28/11/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire	
14F419	Fourniture d'unités d'habitation temporaire	MEZENC SELECTION MOBIL HOME 43 430 FAY SUR LIGNON	79 666,67	18/12/2014	Marché à prix global et forfaitaire	
14A382	Fourniture de gaz Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A245 Sites de la ville de Grenoble d'une consommation annuelle de référence > à 200 MWh/an	GEG SOURCE D'ENERGIES 38042 GRENOBLE	Maximum : 206 000,00	27/11/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire	
14A383	Fourniture de gaz Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A247 Sites du CCAS de Grenoble d'une consommation annuelle de référence > à 30 MWh/an	GEG SOURCE D'ENERGIES 38042 GRENOBLE	Maximum : 206 000,00	27/11/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire	
14F445	Scène mobile Stacco Easy Stage 360 m2 avec garde corps sur 3 côtés avec 2 escaliers + Jupe de scène + paniers de rangement	ASSOCIATION DU PALAIS DES SPORTS	110 000,00		Marché à prix global et forfaitaire	

Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015

Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

**MARCHES DE SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Rendu-Compte - Conseil municipal du 26 janvier 2015

Décisions en matière de passation de marchés en application de l'article 28 du code des marchés publics

Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € HT et inférieure à 207 000 € HT

N° marché	Objet	Attributaire Adresse	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date Notification	Type de prix
14A251	Missions d'ingénierie - Etude pré-opérationnelle et suivi animation d'un dispositif programme spécifique à la copropriété "résidence mutualité olympique" dans le quartier du Village Olympique de Grenoble	Groupement conjoint SAS URBANIS/SARL SEREBA SUD 73000 CHAMBERY	Tranche ferme : 26 472,50 TC 1 : 11 115,00 TC 2 : 71 355,00	42 002,00	Marché à prix global et forfaitaire
14A197	Réalisation et développement de tableaux de bord spécialisés (QLIKVIEWUW - GEOQLIK)	OXIO 38100 GRENOBLE	205 000,00	19/12/14	Marché à bons de commande sur bordereau unitaire

N°	NATURE	FOURNISSEURS OU BENEFCIAIRES	OBJET	MONTANT
----	--------	------------------------------	-------	---------

**II - DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ACTION EN JUSTICE :**

14-4617	Arrêté (15/12/2014)	Maître Laurent FAVET	La ville de Grenoble est autorisée à défendre ses intérêts à l'encontre de la plainte déposée par M. DJIMADOUNGAR suite à la destruction de son véhicule.	
14-4739	Arrêté (15/12/2014)	SCP ARBOR et TOURNOD	La ville de Grenoble est autorisée à déposer une réclamation contentieuse au sujet des allocations compensatrices de taxe foncière bâtie « ZFU » des années 2007 à 2014.	
14-4751	Arrêté (15/12/2014)	Cabinet NICOROSI	La ville de Grenoble a déposé une réclamation contentieuse au titre de la taxe foncière de 2014 de l'ensemble Alpexpo et est autorisée à ester en justice devant les juridictions compétentes en cas de rejet ou acceptation partielle de ladite réclamation.	
14-4827	Arrêté (23/12/2014)	SELARL Cabinet Laurent FAVET	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre du contentieux avec le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Résidence Elysée devant le Tribunal administratif de Grenoble.	

**III - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRATS, CONVENTIONS, BAUX :**

	Avenant au Bail Dégatoire du 11/10/2014	SARL LAURENT DUNET CONSEIL, 25 avenue de Constantine - Grenoble	La ville autorise à titre exceptionnel 1 mois et demi de délai de libération au preneur sans appel ni charges, soit à partir du 16/09/2014 jusqu'au 31/10/2014.	
	Bail Professionnel	Société COSERVIT, 13 rue des Trembles - Grenoble	La Ville loue au preneur un local à usage professionnel, situé au sein de la zone d'activité des Peupliers, 18 ter des Trembles à Grenoble. Durée : 6 ans, à compter du 1/11/2014.	Loyer mensuel HT et hors charges : 520 €

**IV - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE PREEMPTION :**

14-3531	Arrêté (26/11/2014)		Le droit de préemption dont dispose la Ville est exercé à l'occasion de l'aliénation d'un appartement situé 130 galerie de l'Arlequin. (projet de rénovation urbaine galerie de l'Arlequin).	Prix : 29 000 €
14-3834	Arrêté (13/11/2014)		Le droit de préemption dont dispose la Ville est exercé à l'occasion de l'aliénation d'un bien situé 72 avenue Léon Blum (projet de requalification urbaine du cours de l'Europe).	Prix : 270 000 €
14-4417	Arrêté (17/11/2014)		Le droit de préemption dont dispose la Ville est exercé à l'occasion de l'aliénation d'un tènement immobilier situé 48 rue Thiers à Grenoble (projet de création de 7 à 9 classes élémentaires).	Prix : 2 520 903 €

**V - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONCESSION DE CIMETIERRE :**

14-4376	Arrêté (29/10/2014)	Mme PHILIBERT Renée	Titre n°452 - Renouvellement de la concession - Mme PHILIBERT Renée née CARLINI prenant effet au 26/11/2014 au 25/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4377	Arrêté (29/10/2014)	M. et Mme MAZZILLI Amédée	Titre n°453 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme MAZZILLI Amédée prenant effet au 30/03/2014 au 29/03/2044.	Redevance : 642 €
14-4378	Arrêté (29/10/2014)	M. et Mme ROIZON Paul	Titre n°545 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme ROIZON Paul prenant effet au 03/12/2014 au 02/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4379	Arrêté (29/10/2014)	M. PERFETTI Gabriel	Titre n°455 - Renouvellement de la concession - Mr PERFETTI Gabriel prenant effet au 14/10/2014 au 13/10/2027.	Redevance : 552 €
14-4380	Arrêté (30/10/2014)	Mme PERELSTEIN Laurence	Titre n°459 - Conversion d'un Concession - Mme PERELSTEIN Laurence prenant effet au 28/10/2014 au 27/10/2029.	Redevance : 276 €
14-4381	Arrêté (31/10/2014)	Mme CORDEY Denise	Titre n°460 - Renouvellement de la concession - Mme CORDEY Denise prenant effet au 12/10/2014 au 11/10/2029.	Redevance : 276 €
14-4382	Arrêté (01/11/2014)	Mme BERNAT Lolita	Titre n°461 - Renouvellement de la concession - Mme BERNAT Lolita prenant effet au 12/10/2012 au 11/10/2027.	Redevance : 276 €
14-4383	Arrêté (01/11/2014)	M. MAZZILLI Patrick	Titre n°462 - Renouvellement de la concession - Mr MAZZILLI Patrick prenant effet au 03/11/2014 au 02/11/2029.	Redevance : 276 €

14-4384	Arrêté 01/11/2014)	M. et Mme BONJOUR Louis	Titre n°463 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme BONJOUR Louis prenant effet au 19/11/2013 au 18/11/2028.	Redevance : 276 €
14-4385	Arrêté 03/11/2014)	M. BATAILLON Jacques	Titre n°464 - Renouvellement de concession du 12/04/2014 au 11/04/2044.	Redevance : 1 284 €
14-4386	Arrêté 03/11/2014)	M. et Mme MALLON Johnny	Titre n°465 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme MALLON Johnny prenant effet au 28/12/2014 au 27/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4387	Arrêté 03/11/2014)	Mme MELKONIAN Vardanouche	Titre n°466 - Renouvellement de la concession - Mme MELKONIAN Vardanouche prenant effet au 30/12/2014 au 29/12/2044.	Redevance : 642 €
14-4388	Arrêté 03/11/2014)	M. JAWORSKI Paul	Titre n°467 - Renouvellement d'une concession - Mr JAWORSKI Paul prenant effet au 04/12/2014 au 03/12/2044.	Redevance : 642 €
14-4389	Arrêté 04/11/2014)	M. et Mme CARAMANNA Orazio	Titre n°468 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme CARAMANNA Orazio prenant effet au 23/10/2014 au 22/10/2044.	Redevance : 642 €
14-4390	Arrêté 01/12/2014	M. BUTTOUNDIN Robert	Titre n°28* - Renouvellement de la concession - Mr BUTTOUNDIN Robert preant effet au 20/02/2014 au 19/02/2029.	Redevance : 276 €
14-4391	Arrêté 04/11/2014)	M. LAURENS Pierre	Titre n°469 - Renouvellement d'une concession - Mr LAURENS Pierre prenant effet au 25/08/2014 au 24/08/2029.	Redevance : 276 €
14-4392	Arrêté 04/11/2014)	Mme REY Léa	Titre n°470 - Nouvelle Concession - Mme REY Léa prenant effet au 04/11/2014 au 03/11/2064.	Redevance : 1 110 €
14-4393	Arrêté 04/11/2014)	M. et Mme PEDONE Joseph	Titre n°471 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme PEDONE Joseph prenant effet au 02/01/2016 au 01/01/2031.	Redevance : 276 €
14-4394	Arrêté 04/11/2014)	Mme MISIEREZ Caroline	Titre n°472 - Nouvelle Concession - Mme MISIEREZ Caroline prenant effet au 05/11/2014 au 04/11/2044.	Redevance : 642 €
14-4395	Arrêté 04/11/2014)	M. MOURIES Norbert	Titre n°473 - Nouvelle Concession - Mr MOURIES Nobert prenant effet au 06/11/2014 au 05/11/2044.	Redevance : 642 €
14-4453	Arrêté (29/10/2014)	Mme GSCHAEGLER Raymonde	Titre n°456 - Renouvellement de la concession - Mme GSCHAEGLER Raymonde prenant effet au 03/11/2011 au 02/11/2026.	Redevance : 276 €
14-4454	Arrêté (06/11/2014)	M. DE BENEDETTIS Giuseppe	Titre n°474 - Renouvellement de la concession - Mr DE BENEDETTIS Giuseppe prenant effet au 12/12/2014 au 11/12/2044.	Redevance : 642 €
14-4455	Arrêté (06/11/2014)	M. FINE Robert	Titre n°475 - Renouvellement des concessions - Mr FINE Robert prenant effet au 01/07/2014 au 30/06/2029.	Redevance : 552 €
14-4456	Arrêté (07/11/2014)	M. BRUSA Jean-Pierre	Titre n°476 - Renouvellement de la concession - Mr BRUSA Jean-Pierre prenant effet au 05/02/2013 au 04/02/2043.	Redevance : 642 €
14-4457	Arrêté (07/11/2014)	Mme PINTO Calogéra	Titre n°477 - Renouvellement de la concession - Mme PINTO Calogéra prenant effet au 11/01/2014 au 10/01/2029.	Redevance : 276 €

14-4458	Arrêté (07/11/2014)	M. ROBERTO François	Titre n°478 - Renouvellement de concession - Mr ROBERTO François prenant effet au 10/07/2014 au n09/07/2029.	Redevance : 276 €
14-4459	Arrêté (07/11/2014)	M. JOUBERT Christian	Titre n°479 - Renouvellement de la concession - Mr JOUBERT Christian prenant effet au 05/12/2014 au 04/12/2044.	Redevance : 642 €
14-4460	Arrêté (10/11/2014)	Mme QUERCIA Felicetta	Titre n°480 - Renouvellement de la concession - Mme QUERCIA Felicetta née FABIANO prenant effet au 14/11/2014 au 13/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4461	Arrêté (10/11/2014)	Mme SIRAND Martine	Titre n°481 - Renouvellement de la concession - Mme SIRAND Martine prenant effet au 02/08/2015 au 01/08/2045.	Redevance : 642 €
14-4462	Arrêté (10/11/2014)	M. SPEDALE Raphaël	Titre n°482 - Renouvellement de la concession - Mr SPEDALE Raphaël prenant effet au 15/06/2014 au 14/06/2044.	Redevance : 642 €
14-4463	Arrêté (10/11/2014)	Mme VICINO Marie-Rose	Titre n°483 - Nouvelle Concession - Mme VICINO Marie-Rose prenant effet au 10/11/2014 au 09/11/2029.	Redevance : 552 €
14-4464	Arrêté (12/11/2014)	M. MASSOT Robert	Titre n°484 - Renouvellement d'une concession - Mr MASSOT Robert prenant effet au 21/10/2012 au 20/10/2027.	Redevance : 276 €
14-4465	Arrêté (12/11/2014)	M. BONINO Jean	Titre n°485 - Renouvellement de la concession - Mr BONINO Jean prenant effet au 26/04/2014 au 25/04/2029.	Redevance : 276 €
14-4466	Arrêté (12/11/2014)	Mme FELDE Inge	Titre n°486 - Renouvellement de concession - Mme FELDE Inge prenant effet au 19/12/2012 au 18/12/2027.	Redevance : 276 €
14-4467	Arrêté (13/11/2014)	M. et Mme BRUNELLIERE Charles et Colette	Titre n°487 - Nouvelle Concession - Mr et Mme BRUNELLIERE Charles et Colette née CHAILLOU prenant effet au 13/11/2014 au 12/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4468	Arrêté (13/11/2014)	M. et Mme FOGGLIA Jacques et Odette	Titre n°488 - Renouvellement de concession - Mr et Mme FOGGLIA Jacques, Odette prenant effet au 06/11/2014 au 05/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4469	Arrêté (14/11/2014)	Mme FLORIO Louise	Titre n°489 - Renouvellement de la concession - Mme FLORIO Louise née GIANOTTI prenant effet au 27/12/2014 au 26/12/2044.	Redevance : 672 €
14-4471	Arrêté (14/11/2014)	Mme RICOU Marie	Titre n°490 - Renouvellement de la concession - Mme RICOU Marie, Thérèse prenant effet au 27/05/2012 au 26/05/2027.	Redevance : 276 €
14-4472	Arrêté (17/11/2014)	Mme CHARLES Antoinette	Titre n°491 - Nouvelle Concession - Mme CHARLES Antoinette prenant effet au 17/11/2014 au 16/11/2064.	Redevance : 1 110 €
14-4473	Arrêté (18/11/2014)	M. DISA Albert	Titre n°492 - Renouvellement de la concession - Mr DISA Albert prenant effet au 28/07/2010 au 27/07/2025.	Redevance : 276 €
14-4474	Arrêté (17/11/2014)	Mme ANNETTE Bakoly	Titre n°493 - Nouvelle Concession - Mmz ANNETTE Bakoly prenant effet au 17/11/2014 au 16/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4475	Arrêté	Mme RICHARD Monique	Titre n°494 - Renouvellement de concession - Mme RICHARD	Redevance : 276 €

	(18/11/2014)		Monique prenant effet au 14/11/2012 au 13/11/2027.	
14-4495	Arrêté (13/11/2014)	M. et Mme AUBERTIN Robert	Titre n°28 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme AUBERTIN Robert prenant effet au 11/12/2011 au 10/12/2026.	Redevance : 276 €
14-4550	Arrêté (18/11/2014)	M. JACQUIN Jean Marcel	TITRE N° 495 - Renouvellement de concession - Mr et Mme JACQUIN Jean Marcel - prenant effet le 16 novembre 2014 au 15 novembre 2029	Redevance : 276 €
14-4551	Arrêté (18/11/2014)	M et Mme DUNAND René	TITRE N° 496 - Renouvellement de concession - Les enfants de Mme DUNAND Renée - prenant effet le 15 janvier 2013 au 14 janvier 2028	Redevance : 276 €
14-4552	Arrêté (18/11/2014)	Mme MEAULLE Alain	TITRE N° 497 - Renouvellement de concession - Mr MEAULLE Alain, René - prenant effet le 20 mars 2014 au 19 mars 2029	Redevance : 276 €
14-4553	Arrêté (18/11/2014)	M. TUIL Serge	TITRE N° 498 - Mr TUIL Serge - prenant effet le 1e janvier 2015 au 31 décembre 2029	Redevance : 276 €
14-4555	Arrêté (19/11/2014)	M et Mme MARIE Marc, Alain et Vinciane	TITRE N° 499 - Nouvelle concession - Mr et Mme MARIE Marc et Vinciane née GÜHL - prenant effet le 19 novembre 2014 au 18 novembre 2064	Redevance : 1 110 €
14-4556	Arrêté (19/11/2014)	M. CHARBIT Jean-Pierre	TITRE N° 500 - Renouvellement de concession - Mr CHARBIT Félix - prenant effet le 16 octobre 2018 au 15 octobre 2033	Redevance : 276 €
14-4558	Arrêté (19/11/2014)	M. MARINO Rosario	TITRE N° 501 - Concession nouvelle - Mr MARINO Rosario - prenant effet le 19 novembre 2014 au 18 novembre 2029	Redevance : 276 €
14-4560	Arrêté (19/11/2014)	Mme GUILLOT Monique	TITRE N° 502 - Renouvellement de concession - Mme GUILLOT Monique, Hélène, Marcelle - prenant effet le 16 novembre 2012 au 15 novembre 2027	Redevance : 276 €
14-4695	Arrêté (20/11/2014)	M. MULE Dominique	Titre n° 503 - Renouvellement de la concession - Mr MULE Dominique prenant effet au 15/01/2018 au 14/01/2033.	Redevance : 552 €
14-4696	Arrêté (21/11/2014)	Mme PILLITTERI Rachel	Titre n°504 - Renouvellement de la concession - Mme PILLITTERI Rachel prenant effet au 07/08/2014 ay 06/08/2029.	Redevance : 276 €
14-4697	Arrêté (21/11/2014)	Mme NESTA Aline	Titre n°505 - Renouvellement de la concession - Mme NESTA Aline prenant effet au 10/12/2014 au 09/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4698	Arrêté (24/11/2014)	M. CAILLE Jean-François	Titre n°506 - Renouvellement de la concession - Mr CAILLE Jean-François prenant effet au 03/12/2014 au 02/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4699	Arrêté (24/11/2014)	Mme SCARINGELLA Marie	Titre n°507 - Renouvellement de la concession - Mme SCARINGELLA Maria née CORATO prenant effet au 31/10/2014 au 30/10/2029.	Redevance : 276 €
14-4700	Arrêté (02/12/2014)	M. CHAIZE Pierre	Titre n°508 - Renouvellement de la concession - Mr CHAIZE Pierre prenant effet au 10/03/2013 au 09/03/2028.	Redevance : 276 €
14-4701	Arrêté	Mme ORTEL Yvette	Titre n°509* - Renouvellement de la concession - Mme ORTEL	Redevance : 276 €

	(24/11/2014)		Yvette née CHEVALIER prenant effet au 02/12/2014 au 01/12/2029.	
14-4703	Arrêté (27/11/2014)	M. IMBURCHIA Gerard	Titre n°512 - Nouvelle Concession - Mr IMBURCHIA Gérard prend effet au 27/11/2014 au 26/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4704	Arrêté (27/11/2014)	M. TOUBOUL Marcel	Titre n°513 - Nouvelle Concession - Mr TOUBOUL Marcel, Mardochee prenant effet au 27/11/2014 au 26/11/2044	Redevance : 642 €
14-4705	Arrêté (02/12/2014)	Mme HERRERO GONZALEZ Geneviève	Titre n°514 - Nouvelle Concession - Mme HERRERO GONZALEZ Geneviève née LEMAITRE prenant effet ai 01/12/2014 au 30/11/2064.	Redevance : 1 110 €
14-4706	Arrêté (01/12/2014)	M. PILATO Francesco et Mme née CURATELLA Michèle	Titre n°515 - Nouvelle Concession - Mr PILATO Francesco et Mme CURATELLA Michèle prenant effet au 01/12/2014 au 31/11/2044.	Redevance : 642 €
14-4707	Arrêté (01/12/2014)	M. et Mme BITTROU Elyes, Nicoles	Titre n°516 - Nouvelle Concession - Mr et Mme BITTROU Elyes prenant effet au 01/12/2014 au 30/11/2044.	Redevance : 642 €
14-4708	Arrêté (02/12/2014)	M. et Mme HUMBERT Henri	Titre n°517 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme HUMBERT Henri prenant effet au 24/01/2014 au 23/01/2029.	Redevance : 642 €
14-4709	Arrêté (02/12/2014)	M. BONNAMY Emmanuel	Titre n°518 - Renouvellement de concession - M BONNAMY Emmanuel prenant effet au 21/06/2013 au 20/06/2028.	Redevance : 276 €
14-4710	Arrêté (02/12/2014)	Mme BRUNIER Simone	Titre n°519 - Renouvellement de la concession - Mme BRUNIER Simone prenant effet au 05/10/2014 au 04/10/2045.	Redevance : 1 284 €
14-4712	Arrêté (03/12/2014)	M. ODDOLAYE André	Titre n°520 - Renouvellement d'une concession - Mr ODDOLAYE André prenant effet au 19/04/2014 au 18/04/2044.	Redevance : 1 284 €
14-4713	Arrêté (03/12/2014)	M. et Mme TESTA Paul	Titre n°521 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme TESTA Paul prenant effet au 19/05/2014 au 18/05/2029.	Redevance : 276 €
14-4714	Arrêté (03/12/2014)	M. et Mme AUBRY Pierre	Titre n°522 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme AUBRY Pierre prenant effet au 01/02/2013 au 31/01/2028.	Redevance : 552 €
14-4715	Arrêté (04/12/2014)	M. et Mme ARGOUD Michel	Titre n°523 - Renouvellement de concessions - Mr et Mme ARGOUD Michel prenant effet au 27/10/2019 au 26/10/2034.	Redevance : 552 €
14-4716	Arrêté (04/12/2014)	Mme BERNARD Geneviève	Titre n°524 - Renouvellement de la concession - Mme BERNARD Geneviève prenant effet au 30/07/2011 au 29/07/2026.	Redevance : 276 €
14-4717	Arrêté (04/12/2014)	Mlle GACE Jessica	Titre n°525 - Renouvellement de concession - Mme GACE Jessica prenant effet au 25/09/2014 au 24/09/2044.	Redevance : 642 €
14-4718	Arrêté (04/12/2014)	M. et Mme SANTAMARIA François	Titre n°527 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme SANTAMARIA François prenant effet au 28/04/2014 au 27/04/2029.	Redevance : 276 €

14-4719	Arrêté (05/12/2014)	M. SIMONETTI Xavier	Titre n°528 - Renouvellement de concession - Mr SIMONETTI Xavier prenant effet au 03/05/2014 au 02/05/2029.	Redevance : 276 €
14-4720	Arrêté (08/12/2014)	M. et Mme ARBABI Catherine	Titre n°529 - Nouvelle Concession - Mr et Mme ARBABI Catherine prenant effet au 08/12/2014 au 07/12/2044.	Redevance : 642 €
14-4728	Arrêté (25/11/2014)	M. LUC André	Titre n°144 - ANNULE ET REMPLACE - Renouvellement de la concession - Mr LUC André prenant effet au 14/05/2014 au 13/05/2064.	Redevance : 2 220 €
14-4845	Arrêté (09/12/2014)	M. Mme BOULAYE Guy	Titre n°526 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme BOULAYE Guy prenant effet au 14/04/2014 au 13/04/2014.	Redevance : 276 €
14-4846	Arrêté (08/12/2014)	M. et Mme PERRIN Paul	Titre n°530 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme PERRIN Paul prenant effet au 19/05/2013 au 18/05/2028.	Redevance : 276 €
14-4847	Arrêté (09/12/2014)	M. et Mme MODESTE Jean	Titre n°531 - Nouvelle Concession - Mr et Mme MODESTE Jean, Rosette née CIADDELLA prenant effet au 08/12/07/12/2064.	Redevance : 1 110 €
14-4848	Arrêté (08/12/2014)	M. RASO Roch Jean et Mme née VENTO Ignace Marie	Titre n°532 - Nouvelle Concession - Mr RASO Jean prenant effet au 08/12/2014 au 07/12/2064.	Redevance : 1 110 €
14-4849	Arrêté (08/12/2014)	Mme MEYNAL Sylvie	Titre n°533 - Renouvellement de concession -Mme MEYNAL Sylvie prenant effet au 14/12/2014 au 13/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4850	Arrêté (10/12/2014)	M. ALFONSO Dominique	Titre n°534 - Renouvellement de la concession - Mr ALFONSO Dominique prenant effet au 06/08/2012 au 05/08/2027.	Redevance : 276 €
14-4851	Arrêté (09/12/2014)	M. et Mme BELIN Christian	Titre n°535 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme BELIN Christian prenant effet au 07/08/2014 au 06/08/2029.	Redevance : 276 €
14-4853	Arrêté (1012/2014)	M. AUZOUT Jacques	Titre n°536 - Renouvellement de la concession - Mr AUZOUT Jacques prenant effet au 24/08/2014 au 23/08/2029.	Redevance : 276 €
14-4854	Arrêté (12/12/2014)	Mme LAFORET Paulette	Titre n°537 - Conversion d'un concession - Mme LAFORET Paulette prenant effet au 11/12/2014 au 10/12/2064.	Redevance : 1 017,37 €
14-4855	Arrêté (12/12/2014)	Mme LAFORET Paulette	Titre n°538 - Conversion d'une concession - Mme LAFORET Paulette prenant effet au 11/12/2014 au 10/12/2064.	Redevance : 1 017,37 €
14-4856	Arrêté (12/12/2014)	Mme ALESSANDRI Roselyne	Titre n°539 - Renouvellement de la concession - Mme ALESSANDRI Roselyne prenant effet au 06/11/2014 au 05/11/2029.	Redevance : 276 €
14-4857	Arrêté (15/12/2014)	Mme LUGNER Delphine	Titre n°540 - Renouvellement de la concession - Mme LUGNER Delphine prenant effet au 01/07/2012 au 30/06/2042.	Redevance : 642 €
14-4858	Arrêté (15/12/2014)	M. FERRUIT Marc	Titre n°541 - Renouvellement de la concession - Mr FERRUIT Marc prenant effet au 02/02/2018 au 01/02/2033.	Redevance : 276 €
14-4859	Arrêté (16/12/2014)	M. et Mme BRAVO Daniel et Angèle	Titre n°542 - Nouvelle Concession - Mr et Mme BRAVO Daniel et Angèle prenant effet au 15/12/2014 au 14/12/2029.	Redevance : 365 €

14-4860	Arrêté (16/12/2014)	M. et Mme FANARA Richard et Gisèle	Titre n°543 - Conversion d'une concession - Mr et Mme FANARA Richard et Gisèle prenant effet au 16/12/2014 au 15/12/2064.	Redevance : 822,84 €
14-4861	Arrêté (17/12/2014)	Mme LOUVAT Aroma	Titre n°544 - Nouvelle Concession - Mme LOUVAT Aroma prenant effet au 16/12/2014 au 15/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4911	Arrêté (17/12/2014)	Mme BONNET Marie-Gabrielle	Titre n°545 - Renouvellement de la concession - Mme BONNET Marie Gabrielle née LINEL prenant effet au 19/04/2014 au 18/04/2029.	Redevance : 276 €
14-4912	Arrêté (17/12/2014)	Mme CARTIER-MILLION Florence	Titre n°546 - Renouvellement de la concession - Mme CARTIER-MILLION Florence prenant effet au 16/12/2012 au 15/12/2042.	Redevance : 642 €
14-4913	Arrêté (17/12/2014)	Mme FIORE Graziella	Titre n°547 - Renouvellement de la concession - Mme FIORE Graziella prenant effet au 14/07/2012 au 13/07/2027.	Redevance : 276 €
14-4914	Arrêté (17/12/2014)	M. et Mme RICCIARDELLI Cataldo	Titre n°548 - Nouvelles concessions - Mr et Mme RICCIARDELLI Cataldo prenant effet au 17/12/2014 au 6/12/2064.	Redevance : 2 220 €
14-4915	Arrêté (18/12/2014)	M. KODRATOFF Yves	Titre n°549 - Renouvellement de la concession - Mr KODRATOFF Yves prenant effet au 14/05/2013 au 138/05/2028.	Redevance : 276 €
14-4916	Arrêté (18/12/2014)	Mme MOIROUD Brigitte	Titre n°550 - Renouvellement de la concession - Mme MOIROUD Brigitte prenant effet au 14/12/2012 au 13/12/2027.	Redevance : 276 €
14-4917	Arrêté (19/12/2014)	Mme JAY Elisabeth	Titre n°551 - Renouvellement de la concession - Mme JAY Elisabeth prenant effet au 22/12/2014 au 21/12/2029.	Redevance : 552 €
14-4918	Arrêté (22/12/2014)	Mme MEILLAND-REY	Titre n°552 - Renouvellement de la concession - Mme MEILLAND-REY Nicole prenant effet au 19/12/2012 au 18/12/2027.	Redevance : 276 €
14-4919	Arrêté (22/12/2014)	M. PICOT Maurice	Titre n°553 - Conversion d'une concession - Mr PICOT Maurice prenant effet au 22/12/2014 au 21/12/2064.	Redevance : 798,35 €
14-4920	Arrêté (22/12/2014)	M. et Mme HALADJIAN Franck et Martine	Titre n°554 - Nouvelle Concession - Mr et Mme HALADJIAN Franck et Martine née STOLFA prenant effet au 22/12/2014 au 21/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4921	Arrêté (22/12/2014)	Mme MUSSO Danielle	Titre n°555 - Nouvelle Concession - Mme MUSSO Danielle prenant effet au 22/12/2014 au 21/12/2029.	Redevance : 276 €
14-4922	Arrêté (22/12/2014)	M. et Mme AYMARD Claude	Titre n°556 - Renouvellement de la concession - Mr et Mme AYMARD Claude, Rosetta née ROTA prenant effet au 30/11/2012 au 29/11/2027.	Redevance : 279 €

**TABLEAU RÉCAPITULATIF  
AFFECTATIONS DES SUBVENTIONS 2015**

AVENANTS FINANCIERS AUX CONVENTIONS GÉNÉRALES D'OBJECTIFS								
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2014	Objet de la subvention proposée	Subvention 2015		
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	Avantage en nature	proposée
2 avenant financier	AUESC Bajatière	délibération n° 49-C007 Conseil municipal du 15/12/2014		8 000 €	Fonctionnement 2015 - acompte	0 €	0 €	4 000 €
2 avenant financier	KIAP Association	06-janv-2014	31-déc-2015	4 600 €	Fonctionnement 2015 - acompte	0 €	0 €	2 300 €
		délibération 34-C007 du 16/12/2013						

AVENANTS DE RECONDUCTION AUX CONVENTIONS GÉNÉRALES D'OBJECTIFS							
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence délibération et/ou convention	Subvention fonctionnement 2014	Objet de la subvention proposée	Subvention 2015		
					fonctionnement déjà votée	Avantage en nature	proposée
3 avenant de reconduction	A.J.A. Villeneuve	délibération C008 du 26 janvier 2015	36 000 €	Fonctionnement 2015 - acompte	0 €	7 002 €	18 000 €
3 avenant de reconduction	Boxing Club Multisports Villeneuve	délibération C008 du 26 janvier 2015	43 435 €	Fonctionnement 2015 - acompte	0 €	0 €	21 718 €

**Total**

**46 018 €**

## TRANSFORMATIONS DE POSTES

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Culture, Sport, Education Jeunesse	Education Jeunesse	Gestion et Prospective	Adjoint administratif	Rédacteur
Direction Générale des Services	Communication Animation	Communication	Agent de maitrise	Attaché
Direction Générale des Services		Questure	Attaché	Rédacteur
Direction Générale des Services			Rédacteur (2 postes)	Adjoint administratif (2 postes)
Ressources Humaines- Relations Sociales	Prospectives et vie au travail	Médecine professionnelle et services social	Rédacteur	Adjoint administratif